

N°1274

du 15
OCTOBRE
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Sur les principaux marchés de la capitale, en septembre 2019

Une nouvelle baisse des prix, de 0,6 points tirés par Salade verte locale et Piment rouge frais

P.7 Par une formation et un recyclage axés sur la révision des gestes de sauveteurs

Renforcement des liens entre la coopération française et les pompiers du Togo

P.4 Par l'accessibilité aux réseaux électriques et routiers et la connectivité à internet

Les zones rurales s'isolent de moins en moins

P.3 Mécanisme de transfert de ressources aux collectivités territoriales

Le Fonds d'appui aux collectivités territoriales, FACT, pour appuyer les actions de développement

* *Les modalités et fonctionnement du FACT*



Une vue partielle du gouvernement en conseil des ministres sous la présidence du Chef de l'Etat, Faure E. Gnassingbé

P.3 Du socio-économique teinté de politique

Le MJU poursuit ses audiences d'écoute avec les jeunes

P.6 Changements climatiques et leurs répercussions

L'appel de l'ONU par rapport à l'ODD 13

P.6 Aux assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, du 14 au 20 octobre 2019

Des échanges avec Mme Georgieva et David Malpass dans l'agenda de Sani Yaya et sa suite à Washington

* *La France ouverte «à une réforme ambitieuse» du Franc CFA*

P.3 Précision du CCFCC au moment de lancer la nouvelle campagne de commercialisation

Le café et le cacao togolais montent en «qualité supérieure»

* *Les prévisions d'exportation sont estimées à 13.000 tonnes en 2019-2020.*

AZIMUTS INFOS

Le réchauffement climatique a atteint +1,1°C sur la période 2015-2019

Une Marche pour le climat organisée samedi dernier par les citoyens. Un Sommet Action Climat demandé ce lundi par Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU. Et entre les deux, un nouveau rapport accablant rédigé par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui révèle que les cinq dernières années ont sans doute été les plus chaudes jamais enregistrées.

"Il fait chaud, sa mère", "Ta planète, tu la veux bleue ou à point?". Deux slogans que l'on pouvait lire ce samedi, dans les rues de Paris à l'occasion de la grande Marche pour le climat. Comme un avant-goût du rapport publié le lendemain même par l'ONU. Alors que plus de 60 dirigeants du monde assistent aujourd'hui à New York (États-Unis) au Sommet Action Climat, ce rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) établit que la température moyenne entre 2015 et 2019 est estimée à 1,1 °C de plus que celle de la période située entre 1850 et 1900.

On savait déjà que les quatre dernières années avaient été les plus chaudes depuis le début des enregistrements en 1850. Et 2019 n'a pas fait infléchir la courbe. Entre 2015 et 2019, il aura fait 0,2 °C de plus qu'entre 2011 et 2015. Et selon le rapport de l'OMM, "le fossé n'a jamais été aussi grand?" entre la réalité des plans climatiques et ce que le monde semble souhaiter accomplir.

"Le monde est en train de perdre la course?", estime Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU. Car le rapport de l'OMM conclut que même si tous les pays atteignent les objectifs fixés par l'Accord de Paris 2015, notre planète se réchauffera de 2,9 à 3,4 °C. Pour parvenir à limiter le réchauffement climatique à seulement 1,5 °C -- les experts assurent que c'est encore techniquement possible --, les niveaux d'ambition devraient tout simplement être multipliés par cinq!

Redoubler d'efforts

Le rapport souligne en effet que plutôt que de diminuer, les émissions de dioxyde de carbone (CO2) ont augmenté de 2 % en 2018, établissant un nouveau record de 37 milliards de tonnes parties dans les airs. Et rien ne laisse malheureusement penser que le maximum a été atteint. Ainsi, le taux de croissance moyen sur les trois dernières décennies (1985-1995, 1995-2005 et 2005-2015) est passé de 1,42 ppm/an à 1,89 ppm/an, puis à 2,06 ppm/an. Les concentrations en méthane (CH4) et en protoxyde d'azote (N2O) -- deux puissants gaz à effet de serre -- atteignent, quant à elles, respectivement 257 % et 122 % des niveaux d'avant 1750.

Rappelons que la dernière fois que le taux de CO2 dans l'atmosphère a atteint les 400 parties par million (ppm), c'était il y a 3 à 5 millions d'années. Les températures étaient alors de 2 à 3 °C supérieures à celles d'aujourd'hui. Les glaces des pôles avaient fondu et le niveau de la mer avait monté de 10 à 20 mètres. Or, en 2017, le taux de CO2 atmosphérique était de 405,6 ppm, en 2018, il atteignait les 407,8 ppm et pour 2019, il pourrait dépasser les 410 ppm.

De plus en plus de voyants au rouge

Le rapport souligne également que les masses glaciaires ne cessent de diminuer. Et que les quatre plus petites étendues de la banquise en hiver ont été observées entre 2015 et 2019. Globalement, la quantité de glace perdue annuellement par l'inlandsis antarctique a au moins été multipliée par six entre 1979 et 2017.

Le niveau de la mer, lui aussi, augmente. Et de manière accélérée. Alors qu'il s'élevait à une vitesse de 3,04 mm/an entre 1997 et 2006, il est monté de 4,00 mm/an entre 2007 et 2016.

Le rapport de l'OMM révèle enfin que les vagues de chaleur ont constitué le danger météorologique le plus meurtrier de la période 2015-2019. Tous les continents ont été touchés. Des records de températures sont tombés. L'été 2019, avec ses canicules en France et en Europe notamment et ses feux de forêt en Arctique, en constituent un symbole marquant.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Le Togo sera présent au FILAA 2019 en novembre prochain

L'édition 2019 du Festival International de l'Authenticité Africaine (FILAA), visant à valoriser le patrimoine vestimentaire africain dans sa diversité, se déroulera du 15 au 17 novembre prochain à Cotonou, ont annoncé les organisateurs. Cette édition du FILAA permettra de valoriser l'identité africaine par les vêtements et accessoires, indique la direction.

"Au sein de la communauté africaine toute entière, force est de constater que nombreuses de nos



valeurs culturelles, linguistiques, morales et surtout celles vestimen-

taires traditionnelles sont délaissées au profit de la mode occidentale, vouant ainsi la nouvelle génération à une perte progressive de son identité culturelle, d'où la nécessité de faire du retour à la source une valeur sûre", a-t-il expliqué.

Cette édition 2019 du FILAA sera marquée par la participation des stylistes de 10 pays africains : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mali, Maroc, Niger, Nigéria et Togo.

Festival

Nécrologie

Décès d'Emmanuel Sama, critique de cinéma

La Fédération Africaine de Critique de Cinéma (FACC) a annoncé le décès le 13 octobre dernier à Koudougou au Burkina Faso d'Emmanuel SAMA des suites de maladie. Ses écrits et son style singuliers ont tant enrichi le journalisme culturel burkinabè, indique la FACC. "Il a

beaucoup apporté dans la construction professionnelle et institutionnelle du Fespaco", a ajouté la FACC. Emmanuel Sama a été décoré dans le cadre du cinquantième anniversaire du FESPACO.

"Grand homme de la culture burkinabè et africaine car membre



fondateur de la Fédération africaine de la critique cinématographique créé en 2004 à Tunis. Il a beaucoup œuvré pour le rayonnement de la Facc à travers ses multiples écrits", conclut en guise d'hommage la FACC.

Prix

L'historienne et économiste Esther Duflo Prix Nobel d'économie

La sociologue et économiste française Esther Duflo est lauréate du Prix Nobel 2019, en compagnie de son mari l'économiste indien Abhijit Banerjee, et de l'Américain Michael Kremer. Ils sont récompensés pour leur travail sur la réduction de la pauvreté par la Banque de Suède. Esther Duflo, 46 ans, est professeure au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Elle fut chroniqueuse au journal Libération. Esther Duflo est historienne de formation avant de passer à l'économie grâce aux conseils du brillant économiste français Thomas Piketty.

Son domaine de recherche est l'économie du développement, en particulier la santé, l'éducation, l'accès au crédit, en passant par la lutte contre la corruption. Avec Michael Kremer, Abhijit Banerjee, Jeff Carpenter, John List et Sendhil Mullainathan, elle est une pionnière du développement d'un certain type d'expériences de terrain. Sa méthode consiste en l'étude d'une question limitée et précise, avec comparaison entre un groupe témoin et un groupe d'expérience, tirés au hasard. Ces essais randomisés contrôlés sont classiques en biologie mais beau-



coup plus rares en économie.

Elle décrit sa méthode de travail comme "vraiment micro.

Mes projets portent toujours sur une question simple, épurée, qui a trait à la réaction des gens dans un contexte précis 10." Sous l'impulsion de son groupe de recherche, ce genre de méthode devient courant dans les agences d'aide au développement et à la Banque mondiale.

L'hebdomadaire américain The New Yorker la qualifie "d'intellectuelle française de centre gauche qui croit en la redistribution et qui souscrit à la notion optimiste que demain sera peut-être meilleur qu'aujourd'hui."

Anniversaire

Hannah Arendt est morte le 14 octobre 1975

"Que s'est-il passé? Pourquoi cela s'est-il passé? Comment cela a-t-il été possible?" Ces trois questions que pose Hannah Arendt constituent le fondement de son travail inlassable. Elles gouvernent ces "trois piliers de l'enfer" que sont l'antisémitisme, l'impérialisme et le racisme. Arendt veut comprendre la spécificité absolue du totalitarisme dans lequel elle voit la révélation d'un mal absolu et nouveau. Irréductible à la simple oppression, le totalitarisme se fonde sur la critique radicale de la notion aristotélicienne de politique: "liberté et justice, autorité et raison, responsabilité et vertu, pouvoir et gloire". Le totalitarisme implique la naissance d'un "homme nouveau", pur produit de l'espèce, composante anonyme d'un ensemble d'individus interchangeables. La terreur devient son principe vital même.

Sur la tombe de Hannah, ses amis lurent un psaume en hébreu, puis en anglais. Hans Jonas, son grand ami, termina l'éloge funèbre par ces simples mots: "Sans ta chaleur le monde s'est glacé. Tu nous as quittés trop tôt. Nous allons tenter de l'être fidèles."

"Notre tradition de pensée politique a un commencement bien déterminé dans les doctrines de Platon et d'Aristote. Je crois qu'elle a connu une fin non moins déterminée dans les théories de Karl Marx. Le commencement fut pris lorsque, dans l'allégorie de la caverne, Platon décrit le domaine des affaires humaines - tout ce qui appartient au vivre-ensemble des hommes - en termes d'obscurité, de confusion et de déception dont ceux qui aspirent à l'être vrai doivent se détourner et qu'ils doivent abandonner s'ils veulent découvrir le ciel clair des



idées éternelles. La fin arriva avec la déclaration de Marx selon laquelle la philosophie et sa vérité ne se trouvent pas en dehors des affaires des hommes et de leur monde commun, mais précisément en eux, et

peuvent être "réalisées" dans le seul domaine du vivre-ensemble qu'il appelle "société", grâce à l'apparition des hommes socialisés." La crise de la culture (1961)

Mécanisme de transfert de ressources aux collectivités territoriales

Le Fonds d'appui aux collectivités territoriales, FACT, pour appuyer les actions de développement

* Les modalités et fonctionnement du FACT

La Loi relative à la décentralisation et aux libertés locales de 2007 a créé le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) sous la forme d'un établissement public financier doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Un décret de 2011 l'a organisé en le subdivisant en deux (2) guichets (fonctionnement et investissement) et créant trois (3) organes pour sa gestion à savoir le conseil de surveillance, le conseil d'administration et la direction générale.

Eric J.

Mais, en croire le gouvernement, cette option comportait un risque de voir les ressources du fonds utilisées essentiellement pour son fonctionnement au détriment de l'appui aux collectivités territoriales. Pour ce faire la loi de 2007 a été modifiée par celle du 31 Janvier 2018 et celle du 28 juin 2019 dans le but d'assurer une mobilisation plus accrue de ressources financières et faire face aux charges résultant des transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales et appuyer leurs actions de développement. Les élections locales des 30 juin et 15 Aout ayant été un succès, les maires et leurs adjoints élus, il devient nécessaire de rendre opérationnel ce fonds afin de permettre aux nouvelles collectivités de faire face aux nouvelles charges qui leur sont dévolues.

Sur cette nouvelle forme, le FACT est conçu comme un mécanisme de transfert de ressources aux collectivités territoriales, souples dans son organisation et son fonctionnement, apprend-on au gouvernement. Ainsi donc, les nouvelles missions du FACT sont : mobiliser les ressources internes inscrites au budget de l'Etat et externes au profit des collectivités territoriales ; définir la clé de répartition des ressources du fonds entre les collectivités territoriales ; suivre l'utilisation des ressources par les collectivités, faire un rapport annuel au conseil des ministres de l'utilisation effective des ressources du fonds.

On apprend que l'exécution de ces missions sera assurée par une commission mixte comprenant l'Etat et les collectivités territoriales, ce qui va réduire considérablement les dépenses de fonctionnement. « Cette option est celle mise en œuvre dans certains pays voisins », fait-on savoir au gouvernement.

Dans les détails, le décret indique que le FACT a pour objet de mobiliser les ressources destinées au développement des collectivités territoriales ; de transférer les ressources additionnelles nécessaires aux collectivités territoriales pour exercer leur compétences ; de concourir à la correction des déséquilibres entre les collectivités territoriales par un système de péréquation ; de financer les actions de renforcement institutionnel des collectivités



Une vue partielle du gouvernement en conseil des ministres

territoriales et d'harmoniser les procédures de financement des collectivités territoriales.

Le FACT est alimenté par les ressources nationales. Il est également alimenté par des ressources mises à la disposition par les partenaires techniques et financiers sur la base des conventions entre ces derniers et l'Etat ou les collectivités territoriales dans le respect des textes en vigueur.

Dans son fonctionnement, le FACT sera piloté par une commission dénommée « Commission de gestion du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (CG-FACT) », placée sous la gestion conjointe du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé des finances. Le CG-FACT a pour mission, entre autres, de définir les orientations ainsi que les perspectives de développement du FACT ; de déterminer les modalités de mobilisation des ressources du fonds ; d'examiner et d'adopter les critères de répartition des dotations

du fonds entre les collectivités ; de répartir les montants des dotations du fonds aux collectivités territoriales, d'organiser un suivi évaluation des performances et le contrôle du FACT ; et d'assurer un bon fonctionnement du FACT, notamment veiller à la mise à disposition rapide des fonds qui sont alloués aux collectivités territoriales.

Les membres de cette commission (19) sont nommés par arrêté conjoint des deux ministres après la désignation par leurs structures d'origine respectives. Il faut préciser que les membres issus des collectivités territoriales (6), les élus locaux donc, sont désignés par les collèges des maires de chaque région élargis aux présidents des conseils régionaux. La commission se réunit une (1) fois par trimestre. Aussi, il est dit que la fonction de membre de la CG-FACT est gratuite. Toutefois, il est accordé aux membres des indemnités représentatives des frais de déplacement de séjour et de session.

Du socio-économique teinté de politique

Le MJU poursuit ses audiences d'écoute avec les jeunes

Dans l'optique de se rapprocher de la jeunesse, le bureau national du Mouvement des Jeunes Unir (MJU) a lancé des audiences d'écoute avec les jeunes. Ce 12 octobre 2019, ces derniers étaient encore nombreux à aller rencontrer individuellement les membres du bureau du MJU, en présence du délégué national du Mouvement, Kanka-Malik Natchaba. L'ambiance était fraternelle et conviviale, rapporte-t-on.

L'initiative vise à permettre au MJU de se frotter avec les réalités que vit la jeunesse togolaise, lui prodiguer d'ultimes et d'utiles conseils pour la concrétisation de leurs projets. « Ce sont des audiences

initiées à l'endroit des militants jeunes et même ceux d'autres partis afin de créer des conditions d'échanges et d'écoute. C'est une occasion pour ces jeunes de soumettre au bureau national les difficultés qu'ils rencontrent suite à leur engagement sur le terrain, de faire des propositions idoines au bureau et envisager des renforcements de capacités des jeunes pour la mobilisation de la base autour du parti UNIR et de son futur candidat à l'élection présidentielle de 2020. Au final, il est question d'être plus proche de la jeunesse », a déclaré le délégué à la mobilisation au MJU, Joseph Hessou Passiwè.

Précision du CCFCC au moment de lancer la nouvelle campagne de commercialisation

Le café et le cacao togolais montent en « qualité supérieure »

* Les prévisions d'exportation sont estimées à 13.000 tonnes en 2019-2020.

Jean AFOLABI

Organisée par le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), la campagne 2019-2020 de commercialisation du café et du cacao a été lancée officiellement ce 11 octobre 2019 à Kpalimé. Le CCFCC ayant – depuis juin 1996 et le désengagement de l'Etat du secteur productif et commercial – pour missions de superviser la commercialisation, de coordonner les activités liées à ces deux filières, sur la base d'un appui stratégique aux acteurs, et d'accompagner la dynamique de développement desdites filières en vue de l'amélioration de la production en quantité et en qualité. Logiquement, le cérémonial de Kpalimé pour la campagne 2019-2020 a été l'occasion d'encourager à améliorer les activités de production, de transformation et de commercialisation du café et du cacao. De quoi, par ricochet, impacter significativement les conditions de vie des producteurs. Surtout que, déjà, les deux produits agricoles d'exportation traditionnelle prennent respectivement la 2^{ème} et la 3^{ème} place après le coton et contribuent à la formation

fait un bilan sommaire et provisoire. « En termes d'exportation, nous avons enregistré un faible tonnage de produits sortis du territoire togolais au cours de la campagne 2018-2019, particulièrement du café, soit 4 500 tonnes de café et 7 200 tonnes de cacao, contre 6 500 tonnes de café et 4 400 tonnes de cacao en 2017-2018. Ces produits ont été exportés par treize exportateurs sur un total de vingt-deux enregistrés au titre de la campagne 2018-2019, à destination du Maroc, de la Belgique, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, d'Israël, de l'Espagne et de la Chine », a-t-il indiqué. En termes de qualité, a-t-il poursuivi, le Togo a enregistré 26,2% de qualité supérieure et 73,3% de qualité courante pour le café ; 51,8% de qualité supérieure et 48,2% de qualité courante pour le cacao, durant la campagne 2017-2018. Tandis que la campagne 2018-2019 a donné 40,5% de qualité supérieure et 59,5% de qualité courante pour le café ; 78% de qualité supérieure et 22% de qualité courante pour le cacao. « On note ainsi une amélioration de la qualité des produits exportés au cours de la campagne 2018-

kage des produits par les agents mandatés du CCFCC conformément au dispositif de suivi des exportations et de maîtrise des statistiques mis en place par le Comité. Ces manquements affectent sérieusement la production de statistiques fiables d'exportation de café et de cacao. La campagne écoulée a été également marquée par une crise profonde au sein de la famille des acheteurs, en l'occurrence le Syndicat Indépendant Acheteurs de Café et de Cacao du Togo (SIACCTO), un des maillons importants desdites filières. La portée de cette crise a amené le Secrétaire général du CCFCC à s'impliquer personnellement aux côtés du CICC-Togo dans sa gestion. C'est le lieu de rappeler aux opérateurs économiques enregistrés pour la campagne 2019-2020, d'une part, par le CCFCC, et, d'autre part, par le CICC-Togo, pour exercer la profession d'exportateur et d'acheteur, que le café et le cacao sont régis par des conventions internationales ratifiées par notre pays qui engagent, de ce fait, l'Etat togolais. C'est pour cela que le respect par les différentes familles du CICC-Togo des dispositions régulières mises en place par le CCFCC pour garantir la traçabilité des produits en matière de commercialisation, depuis le bord champ jusqu'au Port autonome de Lomé, s'avère nécessaire », a fait savoir M. Gouthon. D'ores et déjà, des mesures sont prises pour amener tous les acteurs à se conformer aux bonnes pratiques pendant la campagne 2019-2020 qui démarre par une prévision de 6 000 tonnes pour le cacao et 7 000 tonnes pour le café.

Cette espérance du CCFCC se justifie, six mois après le lancement du Plan national de développement (PND 2018-2022) qui s'appuie fortement sur l'agriculture où le café et le cacao, puis leur transformation, occupent une place de choix.

En 2017 par exemple, 31.203 producteurs ont cultivé une superficie de 38.058 hectares pour le café et 20.183 hectares pour le cacao, a rappelé le ministre du Commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Kodjo Adédzé.

Il faut noter que le Conseil interprofessionnel pour les filières café et cacao (CICC-Togo, créé en 2014) est l'un des autres acteurs des deux filières et regroupe les producteurs, les acheteurs, les exportateurs et les transformateurs. A Kpalimé, son président, Chardey Kokouda, a posé une doléance à l'Exécutif : « pour mieux agir et assainir l'environnement commercial du café et du cacao, en vue de contribuer à la maîtrise des flux physiques et financiers, les quatre familles du CICC-Togo souhaitent vivement le vote, dans un proche avenir, de la loi portant modalités de reconnaissance légale des interprofessions agricoles, animales, halieutiques et sylvicoles ».



MM. Gouthon, Adédzé et Bataka (1er, 2è et 3è de la gauche)

de la richesse nationale pour 1,4% et celle du secteur agricole pour 5,5%.

Mais avant la campagne 2019-2020, il fallait savoir ce qu'a donné la campagne 2018-2019 de commercialisation du café et du cacao, qui s'est achevée le 30 septembre 2019. Et c'est le secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouthon, qui en

2019 de commercialisation », résume-t-il. Avant d'exhorter les acteurs « à maintenir cette tendance qui permet de rendre plus compétitifs nos produits sur le marché ». Ce sont les consommateurs qui l'exigent. « Le Togo, petit producteur de café et de cacao, doit alors travailler sur la qualité de ses productions pour se positionner davantage sur les marchés et gagner un différentiel de prix », a renchéri le ministre de l'Agriculture, Noël Bataka.

Cette progression de la qualité n'occulte pas les difficultés. A Kpalimé, le CCFCC a dû faire une mise au point, après un constat. « En termes d'organisation de la collecte des produits, depuis le bord champ jusqu'à la livraison à Lomé, la campagne écoulée a rencontré des difficultés relatives au non-respect, par certains exportateurs, des procédures admises pour l'exportation du café et du cacao, telles que la transmission au CCFCC et à la Direction du conditionnement et de la métrologie légale (DCML), par l'exportateur, de la copie de l'original du connaissance dûment signé par la maison de consignment ; la production et transmission à la DCML par l'exportateur des rapports mensuels sur la gestion de ses stocks ; l'acceptation des visites des magasins de stoc-

Sur les principaux marchés de la capitale, en septembre 2019

Une nouvelle baisse des prix, de 0,6 points tirés par Salade verte locale et Piment rouge frais

Jean AFOLABI

En septembre 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,6% consécutive à celle de 1,6% observée le mois précédent. Cette baisse est essentiellement due à la diminution des indices des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-2,2%) ; «Communication» (-0,4%) et «Biens et services divers» (-0,3%). A l'opposé, le niveau des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,0%), «Transports» (+0,7%), «Enseignement» (+1,1%), «Loisirs et culture» (+0,7%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) ont connu une augmentation.

Pour la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) estime que la baisse de son indice est soutenue par les postes suivants : «Tubercules et plantain» (-25,6%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-7,5%) ; «Céréales non transformées» (-1,4%) ; «Agrumes» (-6,7%) ; «Légumes secs et oléagineux» (-1,5%) ; «Autres fruits frais» (-2,6%) ; «Légumes frais en feuilles» (-1,4%) ; «Poissons frais» (-3,1%) ; «Pains» (-1,7%) ; «Pâtes alimentaires» (-0,7%) ; «Bœuf» (-0,8%) ; «Huiles» (-0,5%) ; «Beurre, margarine» (-1,2%) ; «Autres conserves de poissons» (-0,3%) et «Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes» (-0,3%). Pour les fonctions de consommation «Communication» et «Biens et services divers», la variation de leurs indices respectifs est portée respectivement par celle des postes «Communication téléphonique» (-0,4%) et «Appareils et articles pour soins corporels» (-7,4%).

Quant à la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», la hausse observée au niveau de son indice est due à la progression des postes «Combustibles solides et autres» (+10,5%) et «Loyers effectifs des locataires et sous-locataires» (+0,2%). S'agissant des fonctions de consommation «Transports» et «Loisirs et culture», la progression observée est imputable aux postes «Transport routier de passagers» (+2,3%), «Carburants et lubrifiants» (+2,1%) ; «Papeterie et imprimés divers» (+2,5%) ; «Livres scolaires et autres livres» (+3,6%) et «Journaux et publications périodiques» (+1,9%). Concernant les fonctions de consommation «Enseignement» et «Articles d'habillement et chaussures», leur hausse est soutenue par les postes «Enseignement pré-élémentaire et primaire» (+1,4%) ; «Enseignement secondaire» (+1,0%) ; «Enseignement supérieur» (+0,8%) ; «Enseignement post-secondaire non supérieur» (+1,8%) ; «Tenues scolaires» (+3,1%) ; «Sous-vêtements femmes» (+0,5%) ; «Chaussures hom-



mes» (+0,1%) et «Confection et réparations vêtements enfants» (+0,1%).

Les produits en baisse de prix

Les produits dont les prix ont baissé en septembre 2019, l'Institut national de la Statistique cite, entre autres : «Igname» (-27,9%) ; «Banane plantain mûre» (-13,3%) ; «Patate douce fraîche» (-9,0%) ; «Pommes de terre» (-1,2%) ; «Piment rouge frais» (-31,6%) ; «Gboyébessé (Piment vert)» (-19,5%) ; «Piment rouge sec» (-10,2%) ; «Mayonnaise» (-2,6%) ; «Piment rouge sec en poudre» (-0,3%) ; «Riz local longs grains vendu au petit bol» (-5,2%) ; «Mais séché en grains crus vendu au grand bol» (-4,7%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-3,2%) ; «Mil en grains crus vendu au petit bol» (-2,0%) ; «Citrons» (-7,8%) ; «Oranges locales» (-7,4%) ; «Sésame» (-15,7%) ; «Haricots blancs secs» (-2,6%) ; «Mangue greffée» (-27,4%) ; «Papaye 'Afrique'» (-14,3%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (-42,4%) ; «Choux vert» (-18,5%) ; «Haricot vert» (-3,5%) ; «Sika-Sika moumou (Dorade rose fraîche)» (-18,6%) ; «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-1,9%) ; «Pain artisanal salé» (-2,9%) ; «Pain en baguette» (-1,8%) ; «Pain sucré artisanal sucré» (-1,0%) ; «Macaroni» (-0,8%) ; «Spaghetti» (-0,8%) ; «Vermicelle» (-0,7%) ; «Viande de bœuf sans os au kg» (-1,3%) ; «Viande de bœuf avec os au kg» (-0,7%) ; «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (-1,4%) ; «Sardine à l'huile végétale» (-0,5%) ; «Cacao avec du lait en poudre (MILO)» (-0,9%) ; «Appel Heure creuse Togocel» (-3,0%) ; «Appel Operateur 1» (-2,1%) ; «Appel Heure normale Togocel» (-2,1%) ; «Appel Operateur 2» (-1,8%) ; «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (-1,6%) ; «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (-1,6%) ; «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (-0,9%) et «Cure dents» (-13,0%).

Les produits en hausse de prix

Les prix ayant enregistré une hausse se rapportent, entre autres, aux produits : «Charbon de bois» (+12,6%) ; «Taxi-moto zémidjan» (+2,3%) ; «Essence super de rue» (+28,8%) ; «Essence mélange de rue» (+27,3%) ; «Huile de moteur» (+1,2%) ; «Crayon à papier ordinaire» (+14,7%) ; «Cahier 50 pages» (+14,0%) ; «Carte de vœux» (+6,9%) ; «Bloc-notes» (+6,6%) ; «Cahier 100 pages» (+3,0%) ; «Rame de papier» (+0,7%) ; «Livre de lecture CM2» (+11,2%) ; «Livre de mathématique classe de CM2» (+10,2%) ; «Magazine International (Jeune Afrique)» (+10,7%) ; «Frais annuel de scola-

rité jardin d'enfants ou maternelle privée» (+3,3%) ; «Frais annuel de scolarité dans une école primaire privée» (+1,4%) ; «Frais annuel de scolarité au premier cycle dans une école secondaire privée (CEG)» (+1,5%) ; «Frais de scolarité BTS, école supérieure privée» (+3,9%) ; «Frais de scolarité dans une école de formation technique commerciale» (+1,8%) ; «Tenues scolaires jeune fille» (+4,9%) ; «Tenues scolaires enfant (3 à 13 ans)» (+4,2%) ; «Soutien-gorge» (+1,6%) ; «Chaussure de tennis homme» (+1,0%) ; «Djimakpla (Sandale simple pour adulte)» (+0,9%) et «Confection pantalon garçon» (+1,9%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,3% au niveau national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu un recul de 0,1%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 3,3%. Au regard de la provenance, il est noté une baisse de 0,8% au niveau des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, cette régression est essentiellement due à la baisse des prix des produits du secteur primaire (-4,6%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non durables (-0,9%) et durables (-0,2%).

En évolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de septembre 2019, comparé à celui du mois de juin 2019 (évolution trimestrielle), a connu une baisse de 3,4%, essentiellement sous l'effet de la régression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-10,3%) ; «Biens et services divers» (-0,5%) ; «Communication» (-0,4%) ; «Santé» (-0,3%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (-0,1%) et «Tabac et stupéfiants» (-0,2%). A l'opposé, les chiffres statistiques affichent une progression des prix des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,9%) ; «Transports» (+1,3%) ; «Enseignement» (+1,1%) ; «Loisirs et culture» (+0,7%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif des prix des «Produits frais» (-15,2%) et des produits «Hors Energie et Produits frais» (-0,5%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentielle-

ment par la diminution des prix des produits locaux (-4,9%). Quant à la durabilité, la baisse est observée pour les prix respectivement des produits «Non-durables» (-6,0%) et «Durables» (-0,3%). Relativement aux secteurs de production, les prix des produits des secteurs secondaire (-1,3%) et primaire (-16,7%) ont enregistré une baisse.

En glissement annuel

Par rapport à septembre 2018 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une augmentation de 0,4% due principalement aux fonctions de consommation «Transports» (+3,1%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,4%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+1,8%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,3%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+4,0%) ; «Enseignement» (+4,1%) ; «Biens et services divers» (+1,2%) ; «Santé» (+0,8%) et «Loisirs et culture» (+0,8%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation ci-après ont régressé dans



les proportions suivantes : «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,4%) ; «Communication» (-4,5%) et «Tabac et stupéfiants» (-0,2%).

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est déterminée par les produits frais (+1,0%) et ceux de l'Energie (+4,7%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse à la fois des prix des produits locaux (+0,4%) et importés (+0,1%). Quant à la durabilité, la hausse du niveau général des prix au niveau national

a été influencée par celle des prix des services (+0,8%) et celle des produits semi-durables (+1,7%). Pour ce qui est des secteurs de production, la progression du niveau général découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs secondaire (+1,1%) et tertiaire (+0,8%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est stabilisé à 1,1%. En juin 2019, ce taux d'inflation calculé à partir des indices base 2014 était de 0,2% dans la zone UEMOA.

Par l'accessibilité aux réseaux électriques et routiers et la connectivité à internet

Les zones rurales s'isolent de moins en moins

Les orientations, les choix et les options qui régissent l'action gouvernementale ont un même objectif transversal qui est de faire des Togolais des acteurs économiques capables de générer la richesse en facilitant leur désenclavement, rappelant des voix autorisées au sein du pouvoir de Lomé. Les dépenses budgétaires liées à la réduction de l'isolement des zones rurales à travers l'électrification, l'accessibilité aux réseaux électriques et routiers et à la connectivité à internet sont passées d'environ 10 milliards de francs Cfa en 2013 à près de 43 milliards de francs Cfa en 2015, puis à 24,7 milliards de francs Cfa en moyenne sur les deux années suivantes.

De façon globale sur les périodes 2016-2018, plusieurs infrastructures de désenclavement ont été réalisées. 502,8 kilomètres de routes bitumées ont été réhabilitées. 193,45 kilomètres de routes ont été aménagées et bitumées. 1 042,8 kilomètres de route en terre ont été

entretenues au plan national. 2 577 pistes rurales ont été réhabilitées, entretenues et rendues accessibles aux populations. Dans le même temps, sur l'étendue du territoire, le pourcentage de routes nationales revêtues est passé de 49% en 2014 à 55% en 2015, puis à 64% en 2017.

S'agissant de l'accès à l'électricité, le projet CIZO a été capital. Plus de 10 000 foyers ont été équipés en kits solaires et 65 000 raccordements sociaux ont été réalisés par la CEET. Les résultats de l'enquête MICS 2017 révèlent ainsi que la proportion des ménages ayant accès à l'électricité est de 54,9% dont 52,3% interconnectés à un réseau. Ce résultat montre que l'accès à l'électricité a connu une amélioration significative de 6,6 points par rapport à 2015 où le taux était de 48,3%.

La possession du téléphone mobile dans les ménages continue à se généraliser par rapport à 2011. La proportion des ménages posséd-

ant un téléphone mobile est passé de 60,7% en 2011 à 73,5% en 2015, pour s'établir 84,2% en 2017. Il en est de même pour l'accès à l'internet : 25,5% des ménages ont accès à l'internet à la maison en 2017, soit une augmentation de 22 points par rapport aux résultats obtenus en 2014.

Aujourd'hui, le gouvernement entend relever les défis majeurs de renforcement de la gouvernance du secteur de l'énergie, de renforcement des capacités de production et de distribution de l'énergie électrique ainsi que le stockage et la distribution des hydrocarbures, et de l'amélioration de l'accessibilité de l'énergie à moindre coût pour les industries et les ménages, en particulier dans les zones de transformation agro-alimentaires, industrielles et minières. Au niveau de l'internet, le plus grand défi, finalement récurrent, est de réduire les coûts de connexion, des TIC et d'améliorer la qualité et la continuité du service.

Au Bénin, sur la base de chiffres officiels

Près d'une fille sur dix est mariée avant 15 ans et... (ministre)

Au Bénin, près d'une fille sur dix est mariée avant l'âge de 15 ans et plus de trois sur dix avant 18 ans, a déploré vendredi la ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifidé Méwanou. Dans un message radiodiffusé à l'occasion de la Journée internationale de la fille, elle a estimé que ces mariages forcés ou précoces avaient un impact conséquent sur l'accès à l'éducation. «Au primaire, une quasi-parité existe entre les garçons et les filles. Puis un écart se creuse au fil

de la scolarité : sur 100.000 habitants, 1.700 garçons font aujourd'hui des études supérieures contre seulement 630 filles», a regretté Mme Méwanou citée l'agence Chine nouvelle.

Outre cet écart dans le domaine de l'éducation, a fait observer la ministre, on constate dans celui de l'emploi que les filles sont nombreuses dans le travail indépendant (86,4%) avec 92,7% des activités féminines relevant du secteur informel. «En conséquence, les filles font face à

des défis spécifiques en ce qui concerne leur évolution socio-économique en raison de leur sexe», a remarqué Mme Méwanou.

Elle a estimé que le thème de cette 8e édition de la Journée internationale de la fille, consacré à l'instruction et à la qualification professionnelle, devait pousser les Béninois à évaluer leurs traditions pour les arrimer au développement du pays et à mettre en place des dispositifs efficaces susceptibles d'améliorer les conditions d'accès des filles à des opportunités de développement.

FOOTBALL/ COUPE DE L'UFOA

Le Sénégal sacré chez lui

Les Lions ont eu recours à la série de tirs au but (3-1) pour remporter l'édition 2019 de la WAFU Cup of Nations face aux champions en titre, les Black Stars du Ghana. A la fin des prolongations, les deux équipes étaient à égalité 1-1.

Hervé A.

Les deux équipes du Ghana et du Sénégal se sont partagées les périodes, la première pour le champion en titre ghanéenne qui a empêché l'hôte de la compétition et une deuxième période à l'avantage de l'équipe locale.

"Nous avons manqué de jus pour élever notre niveau de jeu face à une belle équipe du Sénégal présente sur le plan tactique et technique en 2ème période", a expliqué Maxwell Konadu. Il fallait poursuivre sur la même voie pendant les prolongations, a indiqué le coach sénégalais, Serigne Saliou Dia soulignant que le Ghana profitait du moindre relâchement.

A trois minutes de la fin du temps réglementaire, c'est le portier sénégalais Pape Seydou Ndiaye qui se détend pour empêcher Shafiu Mumuni, déjà auteur de quatre buts, d'ouvrir la marque. Si l'attaquant sénégalais, Philippe Keny fait passer un dernier frisson dans les dernières minutes, l'arbitre siffle la fin



du temps réglementaire sur le score de parité.

Entré en cours de jeu, Youssoupha Badji fait passer un premier frisson en mettant sa tête sur la barre. Après ce premier avertissement, il ouvre le score à la 105ème minute sur un centre du feu follet, Ousseynou Niang. Cinq minutes plus tard, le Ghana égalise

par Joseph Esso.

Rien ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre qui appelle les joueurs à se préparer aux tirs au but.

Sur cet exercice, les Sénégalais furent plus adroits puisqu'ils mettent leurs trois essais alors que les Ghanéens en ont raté leurs trois premiers. "Nous avons eu en face un

adversaire valeureux. Il fallait être prêt sur le plan tactique et à avoir une belle assise défensive pour les contenir. Après coup, nous avons tenté d'asseoir notre jeu et au finish, nous gagnons aux penalties. C'est bien pour les joueurs et la famille du football sénégalais", a déclaré Serigne Saliou Dia, le coach du Sénégal.

Football/

Le président de la CAF inaugure un complexe sportif érigé à Guéréo

Le centre Youssoupha Ndiaye, un complexe sportif érigé à Guéréo à une quarantaine de kilomètres de Dakar, a été inauguré dimanche en présence du président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad et des autorités sportives nationales, a constaté un reporter de l'APS.

Parlant de l'infrastructure sportive bâtie sur une superficie de 20 hectares, le président de la Fédération sénégalaise de football, Augustin Senghor a salué le geste de la CAF qui l'a "offert gracieusement" à l'instance dirigeante du football national.

"C'est une décision forte et importante et je n'ai pas de mots pour vous remercier de votre clairvoyance", a dit le président de la FSF, en saluant au passage les pré-

sidents de Fédération présents à la cérémonie.

Rappelant que le centre avait déjà commencé à fonctionner et accueillait déjà l'équipe nationale U17 devant prendre part à la Coupe du monde de sa catégorie dans quelques semaines. Me Senghor d'ajouter que le centre devrait pouvoir s'ouvrir aux autres Fédérations et équipes nationales de passage au Sénégal.

"Le centre se veut un outil pour le développement du football africain, zonal et continental", a-t-il dit informant que des séminaires d'arbitrage y avaient déjà été organisés.

A sa suite, le ministre des sports, Matar Ba s'est réjoui de l'ouverture de cet outil moderne pour le football et le sport national.

"Je suis convaincu que grâce à



un tel outil on peut faire éclore des joueurs de la dimension de Sadio Mané", a-t-il fait savoir.

En outre, la mise en place de nouvelles aires de jeu, le centre

compte des bâtiments à usage de bureaux et d'habitations et une aire de jeu où s'entraînent les U17 devant prendre part au Mondial de la catégorie.

Antonio Souaré élu nouveau président

Après huit ans passés à la tête de la zone ouest A de développement de la Confédération africaine de football, Augustin Senghor a passé le flambeau samedi à Mamadou Antonio Souaré, le président de la Fédération guinéenne de football (FEGUIFOOT) qui a été élu "par acclamation".

"N'attendez pas que tout le travail fait par mon prédécesseur, soit balayé, ce sera la meilleure manière de se tromper", a expliqué le tout nouveau de la zone qui compte neuf pays membres.

"La meilleure manière de se loucher, c'est de vouloir tout balayer", a dit le président Souaré qui sera accompagné dans l'exercice de ses fonctions du président de la Fédération libérienne de football, Mustapha Radji et de celui du Mali, Mamoutou Touré dit Bavieux.

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Augustin Senghor a souhaité bonne chance à la nouvelle équipe se disant convaincu qu'elle fera tout pour permettre à la zone de franchir de nouvelles étapes.

A savoir outre la Guinée, il y a le Cap Vert, le Liberia, la Guinée Bissau, la Gambie, la Mauritanie, le Mali, le Sénégal et la Sierra Leone.

L'UEFA va se pencher sur le dossier turc

Geste politique ou célébration sportive ? Selon son chef de presse, Philip Townsend, l'UEFA va "examiner" la célébration des joueurs de l'équipe de Turquie, qui ont fêté avec un salut militaire un but contre l'Albanie, lors d'un match des éliminatoires de l'Euro de football 2020, alors que l'armée de leur pays a lancé une offensive contre des positions kurdes dans le nord de la Syrie.

"Est-ce que le règlement interdit les références à la politique et à la religion ? Oui, et je peux vous garantir que nous allons examiner cette situation. Laissez-moi vérifier", a expliqué Philip Townsend à l'agence italienne Ansa. Ce salut a été effectué après le but victorieux de Cenk Tosun, vendredi dernier, contre l'Albanie (1-0). Après le match, une photo a également été postée sur le compte Twitter officiel de l'équipe nationale. Les joueurs y font un salut militaire et le tweet indique que les joueurs "ont dédié leur victoire à nos valeureux soldats ainsi qu'à nos militaires et concitoyens tombés en martyrs."

Difficile de se montrer plus explicite. Par ailleurs, un salut militaire a été effectué par le gymnaste turc Ibrahim Colak aux Mondiaux de Stuttgart, après sa médaille d'or aux anneaux.

Poutine se mouille

Vladimir Poutine s'est une nouvelle fois invité dans l'interminable feuilleton sur le dopage dans le sport russe. Présent jeudi 10 octobre à un forum sur le sport, à Moscou, le chef de l'Etat a assuré que son pays respectait les exigences de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

"Nous collaborons activement avec l'AMA dont les exigences à l'égard de la Russie sont respectées dans leur totalité, a expliqué Vladimir Poutine. Nos athlètes sont les premiers à vouloir que toutes les insuffisances liées à la question du dopage soient reléguées dans le passé. Ils veulent pouvoir participer sans restriction et sur un pied d'égalité aux compétitions internationales."

La balle est désormais dans le camp de l'AMA. Une réunion est prévue le 23 octobre entre l'équipe d'experts chargés de l'analyse des données du laboratoire de Moscou et le comité de révision de la conformité.

Elle doit discuter des incohérences constatées dans les données analysées, qui pourraient laisser supposer une manipulation. La Russie n'est pas à l'abri de nouvelles sanctions, à moins de 10 mois des Jeux de Tokyo 2020.

DOPAGE

Un Américain en prend pour 20 mois

L'Agence américaine antidopage (USADA) connaît un début d'automne bien rempli. Après avoir réglé son sort à Alberto Salazar, elle vient de faire tomber l'un des anciens de la natation américaine.

Conor Dwyer, champion olympique (2012) et mondial (2011 et 2013) du relais 4x200 m, a été contrôlé positif à la testostérone lors de tests antidopage hors compétition, réalisés les 15 et 27 novembre et le 20 décembre 2018.

Il été suspendu 20 mois par



l'USADA. L'agence antidopage américaine avait initialement réclamé une suspension de 4 ans, mais un panel indépendant de trois juges de la commission d'arbitrage a réduit sa sanction. Les juges ont estimé que le nageur, âgé de 30 ans, n'avait fait que suivre un traitement sur des conseils médicaux extérieurs. Selon ce panel, Conor Dwyer "pensait qu'il s'agissait d'un traitement relatif à son bien-être psychologique et qu'il n'y aurait aucune conséquence sur ses performances sportives, selon la ma-

nière dont les choses lui avaient été présentées." Etrange.

Après l'annonce de sa suspension, Conor Dwyer a publié sur Instagram un communiqué annonçant son retrait de la natation de compétition. Aux derniers championnats du monde, en juillet 2019 à Gwangju (Corée du Sud), Américains et Australiens avaient mené la fronde contre le Chinois Sun Yang, soupçonné de dopage. Depuis, ces deux pays ont été frappés par deux cas de dopage au sein de leur équipe nationale.

Changements climatiques et leurs répercussions

L'appel de l'ONU par rapport à l'ODD 13

Late Pater

ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Tandis que les niveaux de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, les changements climatiques se produisent à des rythmes bien plus élevés que ceux prévus, et leurs effets sont visibles partout dans le monde. En 2018, la température moyenne mondiale était d'environ 1 degré Celsius au-dessus du niveau préindustriel, et les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Le niveau des mers continue à s'élever rapidement.

Les changements climatiques caractérisent notre époque et sont le plus grand défi pour le développement

durable. Les effets combinés de ces changements sont en train d'accélérer leur progression, laissant très peu de temps pour réagir si on veut empêcher des changements climatiques irréversibles. Il est nécessaire de limiter le réchauffement mondial à 1,5 degré Celsius, afin d'éviter des conséquences catastrophiques et des changements irréversibles. Cela nécessitera des transitions rapides et profondes en matière d'énergie, d'occupation des sols, des infrastructures urbaines et des systèmes industriels.

Bien que les pays aient adopté des mesures positives en établissant des contributions déterminées au niveau national et en augmentant les financements destinés à lutter contre les changements climatiques, il est nécessaire de mettre en place des plans

plus ambitieux et de modifier de manière inédite tous les aspects de la société. L'accès au financement et le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation doivent être appliqués à un rythme bien plus rapide, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Des changements sans précédent de tous les aspects de la société seront nécessaires pour éviter les pires effets des changements climatiques.

En 2017, les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère ont atteint 405,5 parties par million, contre 400,1 en 2015, ce qui représente 146% des niveaux préindustriels. Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius signifie que les émissions devront culminer le plus tôt possible, puis décroître rapidement. Les émis-

sions mondiales de carbone doivent diminuer considérablement de 45%, d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2010 et poursuivre un déclin rapide pour parvenir à l'objectif des émissions de gaz à effet de serre nulles d'ici à 2050.

En mai 2019, 186 États parties avaient ratifié l'accord de Paris. Les parties prenantes à l'accord doivent établir, communiquer et actualiser les contributions successives déterminées au niveau national (dont les cibles, les politiques et les actions planifiées en réponse aux changements climatiques). À cette même date, 183 parties (182 pays plus l'Union européenne) avaient communiqué leurs premières contributions déterminées au niveau national à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et quelques pays avaient

communiqué leur deuxième contribution. Il a été demandé aux parties d'actualiser leurs contributions existantes ou d'en communiquer de nouvelles d'ici à 2020. Afin d'atteindre les objectifs à l'horizon 2030, les pays devront être bien plus ambitieux lorsqu'ils soumettront leurs nouvelles contributions.

Les pays élaborent des stratégies pour la réduction des risques de catastrophe face aux menaces croissantes liées aux changements climatiques. Les changements climatiques exacerbent déjà les risques de catastrophe, comme il est indiqué dans l'objectif 1. De 1998 à 2017, dans le monde, les catastrophes liées au climat représentaient 77% environ de près de 3 billions de dollars de pertes économiques dues aux catastrophes. Durant cette période, environ 1,3 million de personnes sont mortes lors de catastrophes liées au climat et d'origine géophysique. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) définit des cibles et des priorités claires pour mettre en place des mesures, afin de prévenir de nouveaux risques de catastrophe et réduire ceux existants. Depuis son adoption, les pays ont déployé des efforts pour élaborer et

mettre en œuvre, d'ici à 2020, des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe en conformité avec le Cadre de Sendai. D'après les derniers rapports (2017-2018) soumis par 70 pays, 67 d'entre eux avaient des stratégies conformes, dans une certaine mesure, au Cadre de Sendai. La plus grande difficulté est d'investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience et de promouvoir la cohérence entre les politiques des objectifs de développement durable et les changements climatiques. De nombreuses administrations locales ont élaboré des stratégies locales conformes aux stratégies nationales.

Davantage de pays élaborent des plans pour renforcer leur résilience et leur capacité à s'adapter aux changements climatiques. De nombreux pays ont initié un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation, afin de réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques et d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement national. Ces plans aideront les pays à atteindre l'objectif mondial de l'Accord de Paris sur l'adaptation, à savoir améliorer la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. Treize pays, dont quatre font partie des pays les moins avancés, ont élaboré et soumis leur plan national d'adaptation à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tandis que d'autres pays ont atteint diverses étapes du processus. Depuis 2015, le nombre de pays qui ont lancé ou initié un plan national d'adaptation a augmenté de 45%.

Le financement pour l'élaboration des plans nationaux d'adaptation est fourni par le Programme de préparation et de soutien préparatoire du Fonds vert pour le climat et par le Fonds pour les pays les moins avancés. En mai 2019, 75 pays avaient obtenu une aide totale de 191 millions de dollars du Fonds vert pour le climat pour financer les plans nationaux d'adaptation et d'autres processus de planification pour l'adaptation. Parmi eux, 28 pays avaient obtenu un total de 75 millions de dollars, dont les deux tiers étaient destinés aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et à des pays d'Afrique. Sept autres pays étaient parvenus à l'étape finale d'approbation pour un financement total de 17 millions de dollars. Neuf propositions de projets financés par le Fonds pour les pays les moins avancés ont été aussi approuvées, afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation. Les conseils techniques et l'aide aux pays en développement pour les plans nationaux d'adaptation sont assurés par le Groupe d'experts des pays les moins avancés et d'autres organismes constitués sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En tout, 154 activités de soutien ont été déclarées depuis 2014.

Aux assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, du 14 au 20 octobre 2019

Des échanges avec Mme Georgieva et David Malpass dans l'agenda de Sani Yaya et sa suite à Washington

* La France ouverte «à une réforme ambitieuse» du Franc CFA

Jean AFOLABI

Le ministre togolais de l'Économie et des finances, Sani Yaya, et ses collaborateurs ainsi que des responsables de la Direction nationale de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) participent, depuis hier 14 octobre 2019, aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (Fmi) et de la Banque mondiale, prévues jusqu'au 20 octobre prochain au siège des deux institutions à Washington, dans la capitale américaine. Les assemblées annuelles, indique-t-on officiellement, sont l'occasion de réunir des



Sani Yaya (centre) à la sortie de la réunion de la Zone franc

acteurs d'horizons divers — dirigeants du secteur public (banques centrales, ministères des finances et du développement) et du secteur privé, représentants d'organisations

de la société civile, experts issus des milieux universitaires — autour des grands dossiers mondiaux : conjoncture économique mondiale, lutte contre la pauvreté, développement éco-

nomique, efficacité de l'aide, etc. Cet événement donne également lieu à toute une série de manifestations (séminaires, zooms régionaux, conférences de presse...) autour de sujets liés à l'économie mondiale, au développement international et au système financier mondial.

Le Togo a de multiples accords avec les deux institutions. Avec le Fonds monétaire international, un programme de Facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu il y a deux ans. L'accord triennal porte sur un montant total de 244,8 millions de dollars, décaissés au fur et à mesure. La FEC « vise à réduire considérablement le déficit budgétaire global afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position extérieure, à réorienter l'action des pouvoirs publics vers une croissance inclusive grâce à des dépenses sociales ciblées et à des dépenses d'infrastructures financées de manière soutenable, ainsi qu'à résoudre les difficultés financières des deux banques publiques », pointe le ministère de l'Économie et des finances. La Banque mondiale est également très présente. Son portefeuille est estimé à 400 millions de dollars. Les interventions en cours portent sur plusieurs secteurs : enseignement de base, enseignement supérieur, santé, agriculture, environnement, énergie et mines, télécommunications, développement à la base et protection sociale, emploi des jeunes, commerce et logistique et gouvernance.

Pendant une semaine, Sani Yaya et ses équipes vont multiplier les rencontres techniques et s'entretenir avec les bailleurs étrangers. D'après son cabinet, le ministre devrait également avoir des échanges avec Kristalina Georgieva, la nouvelle directrice générale du FMI, et avec David R. Malpass, le président du Groupe de la Banque mondiale.

Le Franc CFA en question
Sani Yaya revenait ainsi de Paris, où il venait de participer à la réunion

(suite à la page 7)

Au sortir de la réunion biannuelle des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales à Paris

La France ouverte «à une réforme ambitieuse» du Franc CFA (officiel français)

Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a assuré vendredi que son pays était ouvert à «une réforme ambitieuse» du Franc CFA, tout en soulignant qu'il revenait aux États membres d'en décider. «Nous sommes ouverts, avec le président de la République, à une réforme ambitieuse de la zone franc», a affirmé le ministre lors d'une conférence de presse à Paris, au terme de la réunion biannuelle des ministres des Finances et des gouverneurs des pays membres du franc CFA. La Zone Franc apporte de la stabilité économique à ses membres. Comme Emmanuel Macron l'a déjà dit, la France est prête à accompagner une réforme ambitieuse. C'est aux États africains de décider, a dit M. Le Maire cité par le confrère d'Ouest France. «Nous sommes disponibles et nous sommes prêts», a-t-il ajouté. «Ensuite, c'est aux États membres de décider ce qu'ils souhaitent. C'est à eux et à eux seuls», a prévenu le ministre



français qui a dit entendre «les attentes des États et des peuples» sur la réforme du franc CFA, en vigueur dans 15 pays africains répartis en trois zones.

La stabilité des taux de change Il a toutefois longuement énuméré les mérites de cette devise, alors que les pays d'Afrique de l'Ouest ont l'intention de se doter d'une monnaie l'année prochaine. «La zone franc est un espace de stabilité et de prospérité», a assuré Bruno Le Maire. «Elle permet à tous les États membres de travailler ensemble, d'être solidaires, de faire converger davantage les économies», a-t-il dé-

claré. «Être ensemble, ça protège! C'est vrai pour les États de la zone franc et c'est vrai pour les États de la zone euro», a-t-il souligné. Il a aussi qualifié d'acquis «fondamental» la stabilité des taux de change pour la zone franc «à un moment où l'on voit resurgir le risque d'une guerre des monnaies et des changes», rappelant aussi qu'il n'y avait pas d'inflation dans les pays membres.

Adoption à l'horizon 2020 d'une monnaie unique

Début juillet, le président Emmanuel Macron avait assuré que le sujet délicat de l'avenir du franc CFA pouvait être discuté «de manière apaisée» et «sans tabou», a rappelé le grand quotidien français Ouest France. Les quinze membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) - dont le Ghana - se sont mis d'accord fin juin pour l'adoption à l'horizon 2020 d'une monnaie unique - l'eco - qui sonnerait le glas du franc CFA dans cette région.

Au profit de la direction générale des mines et de la géologie du Togo

Une nouvelle application de gestion électronique de documents se met en place

Jean AFOLABI

Une équipe de l'établissement public français BRGM est arrivée à Lomé, du 10 au 23 octobre 2019, pour l'installation et la configuration d'une nouvelle application (PMB) de gestion électronique de documents ainsi que la formation des utilisateurs, au profit de la direction générale des mines et de la géologie du Togo. PMB est un système intégré de gestion de bibliothèque. Il s'agit d'un logiciel Open source, développé en continu par l'entreprise PMB Services.

C'est une application web, reposant sur une plateforme Serveur Web (Apache, IIS de Microsoft) + PHP + MySQL ou MariaDB, qui peut donc fonctionner sous Linux, Mac

OS X ou Microsoft Windows. PMB dispose de son propre moteur de recherche, adapté par le BRGM pour les thématiques géologiques et minières.

Un système de gestion de bibliothèque (SGB), dit également système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), est un logiciel destiné à la gestion informatique des différentes activités nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque. Il permet notamment de gérer le prêt, la description, la consultation, la recherche et l'acquisition de documents. Les catégories suivantes font généralement parties du spectre de fonctions d'un SGB : fonctions de consultation ; fonctions d'acquisition ; fonctions de gestion des périodiques imprimés ; fonctions de

contrôle bibliographique ; fonctions de circulation ; fonctions de statistiques ; fonctions d'administration.

La direction générale des mines et de la géologie a pour mission de proposer les éléments de politique nationale dans le secteur des ressources minérales ; exécuter et contrôler les programmes de prospection, de mise en valeur et de développement des ressources minérales ; mener toutes études techniques concernant la recherche, l'exploitation et l'industrie minières ; gérer le domaine minier de l'Etat et veiller à une valorisation optimale des richesses du sous-sol togolais par l'application du code minier ; et contrôler les activités et appliquer la réglementation des établissements classés.

Commerce aux abords des routes

Risquer sa vie dans la recherche de gain

Subvenir aux besoins de la famille est un devoir auquel participent de plus en plus les femmes, soit pour contribuer à payer la scolarité des enfants, soit pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille. Pour le faire, elles s'adonnent à plusieurs types d'activités. Et elles sont nombreuses à vendre des fruits et autres légumes aux abords des voies, souvent au péril de leur vie, sans jamais baisser les bras.

Assises aux abords des voies, ces femmes vendent des mangues, des oranges, de la papaye, etc., pour subvenir aux besoins de leurs familles. Sous le soleil ardent, exposées à la poussière et, parfois, à la pluie, elles mènent leur commerce avec pour objectif d'aider leurs époux à supporter les charges familiales. Pouvoir se nourrir, payer la scolarité de leurs enfants et satisfaire leurs propres besoins, pour éviter de demander de l'assistance. La plupart d'entre elles exercent cette activité depuis des années. « Je pratique cette activité depuis 10 ans », laisse entendre fièrement Brigitte.

Dans l'exercice de leur commerce, elles sont confrontées à de nombreux

difficultés. Les risques d'accidents et de maladies sont leur lot quotidien. « Nous voyons du tout ici. Souvent, tu peux voir un accident mortel, qui va te rendre subitement malade. Mais si tu n'as pas d'autre chose à faire que ça, tu es obligée de faire avec et remettre tout entre les mains de Dieu ; l'explorer afin qu'il te protège de tout danger », explique une vendeuse de fruits, installée non loin de sa compère Brigitte. Selon la loi du marché, lorsque l'offre dépasse la demande, les clients peuvent se frotter les mains ; parce que les prix sont abordables. Chez les vendeuses de fruits et légumes, la concurrence constitue, malheureusement, une autre difficulté avec laquelle elles doivent vivre au quotidien. Car elles sont nombreuses à mener cette activité de nos jours.

Les fruits et légumes leur sont vendus par panier ou par régime. Seulement, la variation des prix de ces produits constitue également un casse-tête chinois pour ces dames. « Aujourd'hui, nous payons le régime de la banane en moyenne à 2000 francs. Si le prix diminue, nous l'achetons souvent à 1000 francs. Mais il y a des jours où le

prix peut monter à 3 000 francs », a indiqué l'une de ces amazones qui bravent risques et intempéries à la recherche de la pitance quotidienne.

Le regard du client ...

Les lieux de vente de ces fruits drainent du monde. Des clients, fidèles ou occasionnels, occupent toujours les devantures des tables de ces dames. L'avantage pour ces derniers, c'est la possibilité d'avoir les fruits en détail, et sans avoir besoin d'aller loin pour trouver les produits. Même si d'autres se plaignent de la cherté et préfèrent se rendre toujours au marché des fruits pour s'en procurer, les habitués de ces endroits soutiennent que les prix sont plus abordables aux abords des routes. La qualité et les conditions d'hygiène sont toujours garanties.

Aujourd'hui, le marché des fruits fait face à une mévente. Consommer au moins cinq fruits par jour, bien que recommandé par les médecins, n'est toujours pas entré dans les habitudes de nombre de togolais. Alors, consommez sans modération ces fruits qui sont souvent produits au Togo et vendus à des prix intéressants. Tout en prenant le soin de bien les laver avant consommation.

Aux assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, du 14 au 20 octobre 2019

Des échanges avec Mme Georgieva et David Malpass dans l'agenda de Sani Yaya et sa suite à Washington

(suite de la page 6)

biannuelle des ministres des Finances, des présidents des institutions régionales et des gouverneurs des banques centrales membres de la famille CFA. A Paris, les participants ont réaffirmé l'importance des mécanismes et institutions de la Zone franc pour la stabilité et le développement des économies de la Zone. Ils ont réitéré leur volonté de continuer à faire de la Zone franc un espace de coordination active des politiques publiques, en lien avec les principaux bailleurs et institutions.

Dans un contexte économique marqué par une reprise de la croissance à l'échelle du continent africain, ils ont réaffirmé leur engagement d'œuvrer pour le développement de la Zone franc et de mettre en œuvre des politiques économiques soutenables axées sur la diversification économique et le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques. Les participants ont relevé que la convergence nominale reste en-deçà des résultats escomptés. Ils ont en parti-

culier noté les risques liés à la dette et au déficit publics, susceptibles de remettre en cause les équilibres internes et externes des États concernés. Ils ont rappelé l'importance d'améliorer fortement la mobilisation des ressources intérieures et de créer les conditions d'un développement soutenable.

La réunion était présidée par Bruno Le Maire, le ministre français de l'Economie, qui s'est déclaré vendredi « ouvert à une réforme ambitieuse de la Zone franc ».

Par une formation et un recyclage axés sur la révision des gestes de sauveteurs Renforcement des liens entre la coopération française et les pompiers du Togo

L'unité des sapeurs-pompiers de Lomé est une unité spécialisée de l'armée de terre togolaise. Créée il y a moins de 10 ans, elle assure les missions de sécurisation et de protection des populations sur le territoire togolais, dont la lutte contre les incendies et le secours d'urgence aux personnes. Plusieurs casernes desservent le territoire dans un maillage qui est en cours de constitution, affirme la coopération française au Togo.

Une formation organisée par celle-ci s'est déroulée du 30 septembre au 4 octobre 2019. En provenance des Eléments français au Sénégal (EFS) à Dakar, trois instructeurs pompiers militaires ont contribué au recyclage des connaissances de leurs camarades du corps des sapeurs-pompiers à Lomé. Ainsi, plusieurs gradés et jeunes recrues ont reçu une formation de formateurs



dans le domaine du secourisme d'urgence axée sur la révision des gestes de sauveteurs puis concrétisés par des mises en situation en tant que formateurs ou pompiers en intervention. Au même moment, vingt gradés étaient formés sur les engins d'intervention avec un programme dense comportant des révisions en mécanique générale, hydraulique et les différents modes d'alimentation, pointe la formation.

Le moment fort de cette séquence de coopération a été l'exercice de synthèse final réalisé à l'hôtel du 2 février le jeudi 3 octobre. En relation

étroite avec l'équipe chargée de la sûreté de l'hôtel, l'exercice a mobilisé près de 50 pompiers dans un scénario de début d'incendie avec des victimes multiples. Cet exercice, estimé « très riches d'enseignements », a permis des échanges fructueux entre pompiers et le personnel de l'hôtel.

« *Courage et dévouement* », telle est la devise des pompiers du Togo. Un corps d'élite qui monte en puissance au service de la population sur l'ensemble du territoire, souligne la coopération française au Togo.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°563 DE LOTO KADOO du 04 Octobre 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 564^e tirage de LOTO KADOO. Le tirage a été fait directement avec bonus. Le vendredi précédent, c'est à LOME, KPALIME et à SOKODE que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi dans la capitale, nous avons enregistré deux lots de 1.250.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 70721 et 90136.

A KPALIME, la chance a sourit à un parieur qui a remporté la somme de 1.000.000F CFA sur le point de vente 40052.

La ville de SOKODE n'est pas en reste, avec deux lots de 1.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 1221 et 10236

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°564 de LOTO KADOO du 11 Octobre 2019

Numéro de base

Numéros bonus

75 10 57 15 65 55 13

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°119 DE LOTO Sam du 05 Octobre 2019

Le tirage N°120 du LOTO Sam a eu lieu samedi 12 Octobre 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est à LOME que des gagnants de gros lots ont été dénombrés. Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés.

Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé deux lots de 1.000.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 30237 et 60626.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°120 de LOTO SAM du 12 Octobre 2019

Numéro de base

47 69 84 30 31



CHANGEMENT SUR LES CODES DE CONSULTATION DE SOLDES 444 ET 919

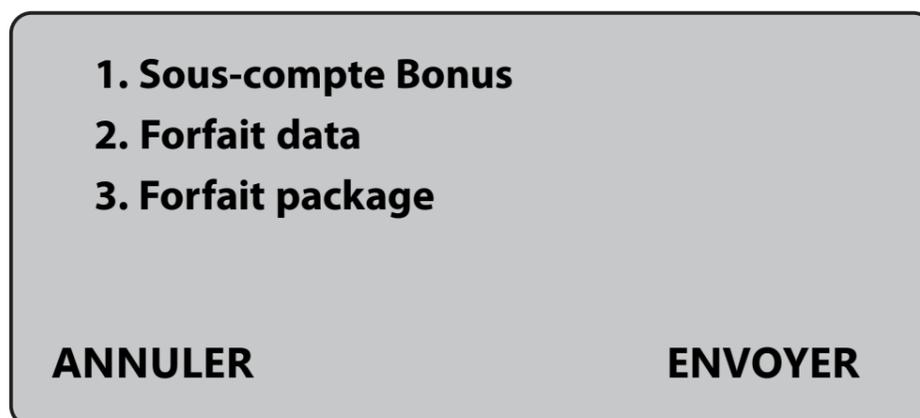
Les modifications notables dans les menus 444 et 919 suite aux travaux de rénovation sont les suivantes :

1. Changements dans l'affichage du menu *444# pour la consultation des soldes

La consultation du solde par *444# affiche dorénavant au client le solde du compte principal et ensuite les codes pour consulter les soldes des sous comptes Bonus, forfaits data et forfaits packagés comme dans l'exemple suivant : **SUR VOTRE COMPTE PRINCIPAL, VOTRE CREDIT EST XXXX FRANCS VALABLE JUSQU'AU JJ/MM/AAAA. TAPEZ *919*8# POUR CONSULTER LES SOLDES BONUS ET FORFAITS.**

2. Changements dans l'affichage du menu 919 pour la consultation des soldes

Avec la nouvelle plateforme, le *919*8# permet d'afficher les soldes des **sous comptes bonus, forfaits data et forfaits packagés** comme sur l'écran ci-dessous :



Les codes ci-après permettent de consulter les sous comptes :

- *919*8*1# pour consulter les soldes des **bonus**;
- *919*8*2# pour consulter les soldes des **forfaits data**;
- *919*8*3# pour consulter les soldes des **forfaits packagés**.

3. Changements dans le cumul des durées de validités et les contenus des forfaits

- Si vous achetez le même forfait 2 fois, il y a cumul du volume et la durée de validité.
- Par contre si vous achetez 2 forfaits différents, ils vont chacun dans leur solde.
- A l'usage, c'est le forfait qui a la plus courte durée de validité qui est débité en priorité.

Illustration :

- Si j'achète 2 fois le forfait 200F 1jour, sur mon sous compte data 200F 1jour j'aurai 100 Mo (50Mo + 50Mo) valables 2 jours
- Si j'achète un forfait 200F 1jour et un forfait 600F 3jours, j'aurai sur mon sous compte data
 - o - un bundle 200F 1jour : 50 Mo valable 1 jour
 - o - et un bundle 600F 3jours : 250 Mo valable 3 jours

A l'usage, le forfait 50 Mo sera débité jusqu'à épuisement avant de passer au forfait 250 Mo.



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel_tg [instagram/Togocel/leleader](https://www.instagram.com/Togocel/leleader) www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 27001 : 2013